

clear story. The book is a must read for anyone with an interest in the political economy of exchange rates in general and the case of Canada in particular.

AMY VERDUN *University of Victoria*

La parité

Réjane Sénac-Slawinski

PUF, Collection «Que sais-je?», n° 3795, 2008, 128 pages

doi:10.1017/S000842390808116X

Cet ouvrage s'inscrit dans un torrent de publications générées par les débats sur la parité, qui ont cours en France depuis le début des années 1990. Il se distingue de ce flot en ce qu'il rend de manière succincte l'essentiel des paramètres de la problématique de la parité femmes-hommes en politique. En cela, il respecte entièrement l'esprit et la lettre de la collection qui l'accueille. L'excellence de Réjane Sénac-Slawinski à titre d'auteure de cet ouvrage ne fait aucun doute, puisqu'elle a été secrétaire générale de l'Observatoire de la parité entre les femmes et les hommes, de 2001 à 2003. Elle est aujourd'hui chargée de recherches au CNRS (Paris) et enseigne les sciences politiques à l'Université de la Sorbonne Nouvelle – Paris III.

L'objectif de l'ouvrage est «de comprendre pourquoi ce terme [celui de parité] apparaît aujourd'hui comme une idée neuve portée par la France à travers les lois dites sur la parité» (3), lois qui veulent promouvoir un accès égal des deux sexes aux mandats de représentation politique. Or, l'auteure conclut que «ce n'est pas tant le mot mais le sens qui lui est donné qui est nouveau.» (102) Pour aboutir à ce constat, Sénac-Slawinski organise son argumentaire autour de deux grandes préoccupations. Dans un premier temps, elle brosse un portrait à connotation historique de la revendication paritaire sur les scènes européenne et internationale. Cette fresque lui permet, dans un second temps, de cerner les manifestations de la démocratie paritaire en France, un exercice qu'elle mène dans un double souci, voulant, d'une part, placer la perspective française au diapason des stratégies déployées à travers le monde pour accroître la présence des femmes en politique et, d'autre part, révéler la spécificité, voire l'«exemplarité» (7), de la démarche française.

De manière plus précise, *La parité* comporte deux parties. La première, intitulée «Géopolitique de la revendication paritaire», est divisée en deux chapitres. Le premier montre que le projet paritaire a été rendu possible grâce à l'inscription, à l'ordre du jour international, de la revendication de l'égalité entre les femmes et les hommes. L'auteure poursuit cette envolée mondiale dans le chapitre suivant en passant en revue les dispositifs mis en place dans divers pays afin de redresser l'inégalité femmes-hommes au chapitre de la représentation politique. La deuxième partie, «Du principe paritaire à sa traduction juridique et à son application en France», comporte trois chapitres. Le premier analyse les argumentaires qui ont animé les débats sur la parité en France. Le chapitre suivant évalue les performances des lois dites sur la parité, adoptées depuis la révision constitutionnelle de 1999. Finalement, le dernier chapitre, moins technique et plus impressionniste que les autres, examine «la portée de la revendication de parité non seulement sur l'évolution de la représentation politique des femmes, mais aussi sur l'ordre sexué, entendu comme l'autorité normative définissant la place respective de chaque sexe dans la sphère publique et privée.» (57)

La parité est, sans le moindre doute, l'ouvrage dont je recommanderais la lecture à toute personne désireuse de cerner rapidement les principales composantes de la problématique de la parité femmes-hommes en politique, telle qu'elle se pose en France depuis le début des années 1990. Je le recommanderais d'autant plus que l'ouvrage est accessible à un lectorat international, parce que l'auteure ne s'attarde

pas indûment aux détails de la vie politique française à même d'égarer un public non aguerri. Pour la même raison, l'ouvrage en est définitivement un d'introduction; qui veut en savoir davantage devra consulter des livres plus touffus, comme *L'égalité introuvable, La parité, les féministes et la République* (Éléonore Lépinard, Presses de sciences po, 2007) ou encore *Parité! L'universel et la différence des sexes* (Joan W. Scott, Albin Michel, 2005). Ce souci d'initier au sujet est confirmé par des annexes reproduisant les divers textes des lois dites sur la parité.

Bref, l'ouvrage de Réjane Sénac-Slawinski est prescrit à quiconque vent pouvoir parler en connaissance de cause de la question de la parité femmes-hommes en politique, sans avoir pour cela à investir beaucoup de temps à en saisir les pourtours.

MANON TREMBLAY *Université d'Ottawa*

Attitudinal Decision Making in the Supreme Court of Canada

C. L. Ostberg and Matthew E. Wetstein

Vancouver, BC: University of British Columbia Press, 2007, pp. 288

doi:10.1017/S0008423908081171

In *Attitudinal Decision Making in the Supreme Court of Canada*, C.L. Ostberg and Matthew E. Wetstein provide an extensive overview of judicial behaviour at the high court of Canada. The authors utilize a database of Supreme Court decisions in the areas of criminal law, civil rights and liberties, and economic cases in the period 1984 to 2003. The primary objective of the study is to test the applicability of the attitudinal/ideological model of judicial decision making at the Canadian Supreme Court in the post-*Charter* era. In other words, do Canadian high court judges decide cases based upon their political and policy preferences, rather than the legal factors present in a particular case? In addition, Ostberg and Wetstein examine the ideological consistency of the justices over time, the effect of gender on judicial opinions, the influence of the Chief Justice's panel assignment power and whether a norm of consensus is present at the Court. Overall, the book presents a wealth of insights, observations, and analyses for the scholar of the Canadian Supreme Court.

The heart of the book is comprised of the chapters in which the authors present the results of their examination of judicial decision making in the areas of criminal procedure, civil rights and liberties, and economic cases. Chapter 4 sets out the results of the judicial decision-making analyses in two types of criminal procedure matters: right to counsel cases and search and seizure cases. In right to counsel cases, the results for the analyses using both the full (unanimous and nonunanimous cases) dataset and the reduced (nonunanimous cases only) dataset indicated that the variable for judicial ideology (derived from content analysis of newspaper commentaries) was highly significant, and displayed an estimated change in probability of .398 (full dataset) and .719 (reduced database). In search and seizure cases, judicial ideology was again highly significant and indicated an estimated change in probability of .245 (full dataset) and .439 (reduced database). Thus, there appears to be quite strong evidence that judges at the Canadian Supreme Court are influenced by ideology when adjudicating criminal procedure cases. In chapter 5, judicial decision making in civil rights and liberties cases is examined in both equality and freedom of speech cases. Here, judicial ideology was not significant as a predictor for judicial voting in either equality or free speech cases. The authors suggest that these findings demonstrate that Canadian high court judges do not follow consistent or conventional ideological voting patterns in civil rights and liberties cases. Chapter 6 presents the test of the attitudinal model in economic disputes, specifically, union and tax cases. As in civil liberties cases, the evidence for attitudinal voting in economic cases is fairly weak. The ideology variable is found to be statistically significant in only one of the four